

## **22 priorités pour le 10 juin**

### **Sécurité Sociale**

- 1/ Une véritable **liaison au bien-être** des allocations sociales et des pensions, par l'application d'un mécanisme structurel et automatique.
- 2/ L'**augmentation de tous les minima sociaux** (allocations sociales, revenu d'intégration, allocation aux handicapés) pour les porter au-dessus du seuil de pauvreté.
- 3/ Une **cotisation sociale généralisée**, qui fasse contribuer plus justement tous les revenus (y compris les revenus des indépendants, ceux des sociétés et les revenus mobiliers et immobiliers) en vue d'assurer un **financement structurel et équilibré de la sécurité sociale** (en supprimant la cotisation spéciale de sécurité sociale sur les revenus du travail et la cotisation de solidarité des pensionnés).
- 4/ Une **assurance-autonomie fédérale**, intégrée dans la sécurité sociale, qui permette de rencontrer les besoins liés au vieillissement de la population.
- 5/ Le relèvement de la **pension minimale** à 1000 Euros (taux isolé) et à 1250 Euros (taux ménage).
- 6/ L'élargissement de la **couverture de l'assurance-maladie obligatoire** à la prise en charge des frais d'hospitalisation sur le modèle de l'Hospi-Solidaire (créée par la Mutualité Chrétienne), en vue d'augmenter l'accessibilité des soins pour tous et de refuser toute forme de privatisation.
- 7/ L'établissement d'un **mécanisme de solidarité financière des deuxième et troisième piliers de pensions** en faveur de la pension légale, via un prélèvement de 1% sur les capitaux gérés par les assurances et les fonds de pension qui sera affecté au premier pilier

### **Fiscalité**

---

- 8/ L'instauration d'un **impôt sur les grandes fortunes**, fixé à 1%, et prélevé sur tous les patrimoines supérieurs à 500.000 Euros, précédé de l'établissement d'un cadastre des fortunes.
- 9/ La **levée du secret bancaire et l'établissement d'un cadastre des patrimoines** dans toutes ses composantes, c'est-à-dire y compris de la propriété financière, en vue de **globaliser** tous les revenus dans la déclaration à l'IPP et d'**élargir l'assiette fiscale** pour plus de justice fiscale.

## **Emploi**

- 10/ Le développement d'**emplois de qualité et durables**, et le refus d'introduire de nouvelles formes de flexibilité et de précarité sur le marché du travail.
  - 11/ La mise en œuvre d'**une politique d'aménagement du temps de travail** par des dispositifs légaux permettant la réduction de la durée du travail et l'allègement de certaines périodes de la vie (éducation des enfants, fin de carrière, etc.).
  - 12/ L'abandon du **dispositif fédéral actuel de contrôle des chômeurs**, également appelé « chasse aux chômeurs », et un soutien fédéral aux politiques de formation et d'accompagnement des Régions.
  - 13/ La restauration intégrale du **Congé Education Payé**, par la réintroduction du droit pour chaque travailleur à bénéficier des crédits d'heures tels qu'ils existaient avant le 20 juillet 2007, et par le refinancement du système en responsabilisant les acteurs en matière de formation organisée en entreprises ou par les fonds sectoriels.
  - 14/ Le maintien des **emplois subventionnés par le FESC** dans les différentes catégories d'accueil des enfants, y compris dans l'accueil extra-scolaire.
  - 15/ Un **statut complet de travailleur pour les accueillantes d'enfants conventionnées**, intégrant toutes les branches de la sécurité sociale et lié à un contrat de travail
-

## **Logement et énergie**

- 16/ La création d'un **fonds commun de garantie locative**, jouant le rôle d'intermédiation entre le propriétaire et le locataire, et permettant aux plus modestes de ceux-ci d'étaler le paiement de leur caution tout en produisant une attestation de garantie au propriétaire.
- 17/ L'élaboration d'une **tarification progressive et liée à la composition des ménages** en matière de consommation d'énergie qui vise à poursuivre un objectif de développement durable.
- 18/ La fixation d'un **tarif social unique** à un niveau réellement accessible aux bas revenus pour le prix du gaz et de l'électricité.

## **Mobilité**

- 19/ L'affectation de moyens supplémentaires pour **augmenter l'offre de transports en commun (SNCB, RER)** accessibles à tous avec le souci d'une meilleure coordination entre le rail et les moyens régionaux de transport public.

## **Solidarité internationale**

- 20/ Porter l'**aide publique au développement** à 0,7% du PNB dès 2010, conformément à la loi de 2002, mais sans comptabiliser les allègements de dettes, les dépenses relatives aux frais d'accueil et de rapatriement des demandeurs d'asile ainsi que les missions de maintien de la paix.
-

## **Démocratie**

- 21/ La **régularisation** urgente des sans papiers qui sont dans toutes les procédures légales, et l'installation d'une commission permanente de régularisation, avec des critères clairs et transparents, indépendante du Ministre de l'Intérieur.
- 22/ La **revalorisation du travail parlementaire et de la démocratie participative**, passant par une meilleure concertation avec la société civile et les associations, par une information suffisante des citoyens, et par des délibérations publiques qui prennent le temps nécessaire pour un fonctionnement réellement démocratique.

\* \* \*

---